

# Disposition des locaux et de l'espace de travail

## Objectif

Disposer les locaux et l'espace de travail de manière à créer un environnement hygiénique et prévenir la contamination des produits à destination de l'alimentation animale.

## Que faut-il faire?

- S'assurer que les installations offrent un espace adapté, avec une circulation logique des intrants, emballages, produits et personnes **[01-03]**.
- Séparer les aires et installations de stockage des différents produits : intrants, médicaments vétérinaires, consommables, produits finis, produits non conformes... **[01-03; 07-02]**
- N'autoriser l'accès au stock des médicaments vétérinaires qu'aux personnes autorisées **[01-03; 07-02]**.
- Séparer la fabrication et le stockage des produits à destination des animaux du stock de produits « non alimentaires »
- dangereux (produits chimiques pour le nettoyage, la maintenance, la lutte contre les nuisibles, l'hygiène du personnel...) **[01-03]**.
- Organiser les postes d'ajout manuel de façon à éviter les erreurs de « produits » (moyens de rangement et d'identification).

Les sources d'éclairage doivent être suffisantes pour s'assurer du maintien des conditions d'hygiène dans toutes les zones de fabrication et de stockage ainsi que dans les lieux de nettoyage des équipements et des ustensiles et dans les zones d'inspection.

## Par exemple

Les zones de fabrication pourront être séparées des :

- zones de stockage des produits de nettoyage et de désinfection,
- zones de stockage des combustibles,
- ateliers de maintenance,
- locaux à destination du personnel.

## Etapes principalement impactées par ces BP

Réception intrants

Stockage transfert

Dosage

Conditionnement

Chargement

---

Revision #5

Created 4 April 2022 10:10:01 by Cécile Bouveret

Updated 27 July 2023 07:07:33 by Celine Ravel